
AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVEMENT AU PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) DE LA VILLE DE CHAPAIS 2023-2030

Lors de la séance tenue le **19 juillet 2022**, le conseil de la Ville de Chapais a adopté le projet de Plan de gestion des matières résiduelles révisé (PGMR) 2023-2030. Ce plan, nécessaire pour la planification de la gestion des matières résiduelles, rassemble l'essentiel des mesures et des actions visant à réduire la quantité de matières résiduelles générées et à favoriser le réemploi, le recyclage et la valorisation, et ce, pour l'ensemble du territoire de la ville de Chapais, incluant les secteurs de villégiatures.

La firme Argus Environnement inc. a été mandatée par le conseil de la Ville de Chapais afin d'effectuer la révision du PGMR en vigueur (résolution 21-02-050, adoptée le 22 février 2021). Le processus de révision inclut notamment l'organisation d'une consultation publique sur le projet de PGMR et se termine généralement par une assemblée publique où l'ensemble des citoyens et représentants d'organisations publiques ou privées ayant une adresse sur le territoire y sont conviés.

Durant la consultation publique, qui se tiendra du **1^{er} août au 16 septembre 2022**, la population et les représentants du territoire sont invités à formuler leurs commentaires, avis et opinions sur le projet de PGMR 2023-2030. Le projet, ainsi qu'un sommaire détaillé de celui-ci, sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- Sur le site Internet de la Ville de Chapais : <http://villedechapis.com/>
- À l'hôtel de ville de Chapais, sur les heures d'ouverture du bureau, au 145 boulevard Springer, Chapais (QC), G0W 1H0.

Enfin, trois façons différentes de participer à l'identification des actions prioritaires à mettre en place et pour partager son opinion et ses commentaires sur la gestion des matières résiduelles sont proposées aux citoyens et représentants d'organisations publiques ou privées ayant une adresse sur le territoire :

1. **En répondant au sondage en ligne** : disponible du 1^{er} août au 16 septembre 2022, dont le lien pour y accéder est le suivant : <https://forms.gle/ZB9Nybww9iSnPKNn7>
2. **En soumettant des représentations écrites à la Ville** : au plus tard le 16 septembre 2022. Les commentaires par écrit doivent être envoyés par courriel à l'adresse info@villedechapis.com ou par la poste au 145, boulevard Springer, Chapais (QC), G0W 1H0.
3. **En participant à l'assemblée publique en présentiel** : le **22 septembre 2022** à l'hôtel de ville de Chapais, entre 17 h et 19 h. Cette assemblée publique fournira l'information nécessaire à la compréhension du projet de PGMR et permettra aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet.

DONNÉE À CHAPAIS, CE 1^{er} août 2022.

Mélanie Gagné
Directrice générale